

E 2/1641

*Le Ministre de France à Berne, le Marquis de Châteaurenard,  
au Président de la Confédération, K. Schenk*

N

Berne, 4 juillet 1871

Le message du Conseil fédéral à la Haute assemblée fédérale<sup>1</sup> concernant le maintien de la neutralité pendant la Guerre entre la France et l'Allemagne dit à propos de la question de la Savoie: «Nous apprîmes avec plaisir par le Ministre plénipotentiaire Français que, sur sa demande, son Gouvernement l'avait autorisé à déclarer qu'il considérait comme favorable aux intérêts des deux pays une transformation des conditions de neutralité de la Savoie conforme au nouvel état de choses et que non seulement il était prêt à entrer en négociations à ce sujet avec

---

1. *Du 28 juin 1871. FF 1871/III, pp. 781—834.*



la Suisse, le plus promptement possible, mais encore qu'il prêterait volontiers la main à un arrangement.»

La Déclaration officielle qui m'est attribuée dans ce passage n'est pas entièrement conforme à celle que j'ai été chargé de vous faire, et pour éviter toute confusion à ce sujet, je crois utile de reproduire ici par écrit la communication du Gouvernement Français. M. Jules Favre m'a donné l'ordre de vous déclarer «qu'il était prêt à entrer en pourparlers avec le Gouvernement fédéral sur la situation des districts neutralisés de la Savoie et qu'il avait le désir sincère de prêter les mains à un arrangement satisfaisant pour les deux pays.»

Vous m'aviez exprimé, dans un entretien<sup>2</sup> qui remonte au mois de Février, le désir du Conseil fédéral que le Gouvernement Français lui fit savoir s'il était disposé à entrer, dans un délai pas trop éloigné, en négociations avec la Suisse pour arriver à un règlement de la question, et c'est en réponse à cette demande, que j'ai eu l'honneur de vous faire, à la date du 4 Mars, la communication qui précède.

---

2. Cf. n° 343.